

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: De déposer sur la table pour considération, en même temps que du rapport du Département en Loi à ce sujet.

5.—Soumis un rapport du Contrôleur et Auditeur, recommandant que M. D. Olivier, préposé à la confection des rôles de trottoirs soit transféré dans son Bureau, pour remplir la vacance créée par le départ de M. Arthur Benoit.

Sur proposition de M. le Commissaire Hébert, appuyée par M. le Commissaire Côté, il est

Résolu: D'approuver ladite recommandation.

6.—Le Bureau continue l'étude de la question des tramways.

Au début de la discussion, Son Honneur le Maire s'inquiète de la présence de deux sténographes qui prennent notes des délibérations. Il désire savoir, ainsi que MM. les Commissaires Ainey, Côté et Hébert, par qui ces sténographes sont payés et qui ils représentent.

M. le Commissaire McDonald ayant soulevé le point de ce moment que les séances du Bureau des Commissaires sont publiques, n'importe lequel citoyen a le droit d'être présent, l'incident est clos.

Le Secrétaire fait lecture du rapport du Département en Loi, au sujet de la motion proposée par M. le Commissaire Côté à la séance d'hier.

Après un débat, l'étude de la question des Tramways est suspendue pour permettre la présentation de quelques rapports.

7.—(25705) Soumis un rapport du Directeur de l'Assistance Municipale, recommandant la vente à l'enchère, par un huissier de la Cour Supérieure, des habits et effets remis par les autorités de la Morgue, au Département de l'Assistance Municipale, et ayant appartenu à des personnes, pour lesquelles la Cité dut payer des frais d'inhumation.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Ainey, il est

Résolu: D'approuver ladite recommandation.

8.—Soumis un rapport du Directeur du Bureau Municipal d'Hygiène et de Statistiques, recommandant le vote d'un crédit additionnel de \$500 pour les maisons en quarantaine.

Sur proposition de M. le Commissaire McDonald, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: De référer au Contrôleur et Auditeur de la Ville pour rapport.

9.—Attendu que la résolution du 25 mars 1915, mettant MM. H. Dubuc et H. L. Auclair en demeure de se conformer, sous peine de renvoi, à la résolution du 20 mars, a été passée par erreur, et que ces messieurs n'ont jamais refusé de se conformer à la résolution du 20 mars.

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire McDonald, il est

Résolu: Que ladite résolution du 25 mars soit abrogée, excepté en ce qui peut avoir trait à M. Alexandre Martin, et que copie de la présente résolution soit transmise à MM. Dubuc et Auclair.

10.—Le Bureau reprend l'étude de la question des tramways, et après pourparlers et discussions,

Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: Que le débat soit ajourné à mardi prochain le 30 du courant, à 3 heures p.m., et que les deux questions (projet de Son Honneur le Maire et projet de M. le Commissaire McDonald) soient discutées en même temps par le Bureau.

11.—Sur proposition de M. le Commissaire Côté, appuyée par M. le Commissaire Hébert, il est

Résolu: Que le rapport rejeté par le Conseil, au sujet de la Bibliothèque, soit réitéré, et que les soumissionnaires à qui n'a pas été remis le dépôt soient invités à étendre le délai des 30 jours mentionnés dans la formule des soumissions.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That the same be laid on the table to be considered with the report of the Law Department in this connection.

5.—Submitted a report from the Comptroller and Auditor, recommending that Mr. D. Olivier, in charge of the rolls for sidewalks be transferred to his office to fill the vacancy which has become vacant through Mr. Arthur Benoit's departure.

On motion of Commissioner Hébert, seconded by Commissioner Côté, it was

Resolved: To concur in said report.

6.—The Board proceeded to consider the Tramway question.

At the beginning of the discussion, His Worship the Mayor expressed his surprise to see two stenographers who were taking note of the deliberations. He, as well as Messrs. Ainey, Côté and Hébert, wished to know by whom said stenographers were paid and whom they were representing.

Commissioner McDonald having raised the point that, as long as the meetings of the Board of Commissioners were public, any citizen had the right to attend the same, the incident came to an end.

The Secretary read the report of the Law Department on the motion submitted by Commissioner Côté at yesterday's meeting.

After discussion, consideration of the Tramway question was suspended in order to permit of certain reports being presented.

7.—(25705) Submitted a report from the Director of Municipal Assistance, recommending that the clothes and articles delivered by the authorities of the Morgue, to the Municipal Assistance Department, and having belonged to persons for whom the City had to pay funeral expenses, be sold by auction.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Ainey, it was

Resolved: To concur in said report.

8.—Submitted a report from the Medical Health Officer recommending that an additional appropriation of \$500 be voted for houses in quarantine.

On motion of Commissioner McDonald, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That the same be referred to the City Comptroller and Auditor for a report.

9.—Whereas the resolution of the 25th March 1915, notifying Messrs. H. Dubuc and H. L. Auclair to comply, under pain of dismissal, with the resolution of the 20th March, was passed by error, and these gentlemen never refused to comply with said resolution.

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner McDonald, it was

Resolved: That the said resolution of the 25th March be repealed, except in so far as Mr. Alexandre Martin is considered, and that copy of this resolution be transmitted to Messrs. Dubuc and Auclair.

10.—The Board resumed consideration of the Tramways' question, and after discussions,

On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That the debate be adjourned until Tuesday next, the 30th instant, at 3 p.m., and that both projects (that of His Worship the Mayor and that of Commissioner McDonald) be discussed at the same time by the Board.

11.—On motion of Commissioner Côté, seconded by Commissioner Hébert, it was

Resolved: That the report rejected by Council, anent the Library, be reaffirmed, and that the tenderers who have not been refunded their deposit be requested to extend the delay of 30 days mentioned in the form of the tenders.